

L'Eurorégion, acteur européen et méditerranéen de premier plan, au cœur d'une année charnière

Table des matières

1. Préambule :	2
1.1 L'Eurorégion Pyrénées Méditerranée (EPM), acteur européen et méditerranéen de premier plan	2
1.2 Le développement de l'Assemblée Eurorégionale des Jeunes (AEJ) :	4
1.3 Déroulé de la feuille de route eurorégionale 2021-2030 :	5
2. Le projet 2026 de la Direction :	5
3. Le plan d'action 2026 en débat :	8
3.1 L'Innovation : pour un Écosystème d'Innovation Eurorégional	8
3.2 Le Tourisme :	11
3.3 Environnement, énergie, et changement climatique :	13
3.4 La Culture :	17
3.5 L'Enseignement supérieur et la Recherche :	19
4. Le volet fonctionnement :	21
4.1 Les moyens et le projet d'administration :	21
4.2 La communication et Lobbying :	22

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

1. Préambule :

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice considéré et, éventuellement, les exercices suivants.

Il s'insère dans les mesures d'information du public sur les affaires locales et permet aux élus d'exprimer leurs points de vue sur une politique budgétaire d'ensemble. Il permet également au Président de l'établissement de faire connaître ses choix budgétaires prioritaires et les modifications à apporter par rapport au budget antérieur. Ce débat se tient dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget dans le respect de l'article L.4311-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le rapport suivant permet à l'assemblée de disposer des éléments nécessaires à la tenue de ce débat en application de l'article L.4132-18 du CGCT. Cet exercice budgétaire s'inscrit dans la continuité de la Présidence des Îles Baléares et marque une étape charnière pour l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée (EPM), avec la clôture de plusieurs projets européens d'envergure et la préparation d'une nouvelle phase de positionnement stratégique sur les programmes européens à venir.

En 2026, dans le contexte de mise en œuvre des actions de la feuille de route 2021-2030 et de la transition entre deux cycles de projets européens, l'EPM consolide sa reconnaissance en tant qu'acteur européen et méditerranéen majeur et chef de file de coopérations territoriales ambitieuses.

1.1 L'Eurorégion Pyrénées Méditerranée (EPM), acteur européen et méditerranéen de premier plan

Depuis 2021, l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée a consolidé son positionnement comme acteur de référence au niveau européen et méditerranéen, en s'appuyant sur une stratégie claire de mobilisation de fonds européens. Cette orientation a permis de renforcer la visibilité de l'EPM, d'augmenter sa capacité d'action et de garantir une plus grande assise financière à travers des projets structurants.

L'année 2026 sera marquée par la clôture de cinq projets européens majeurs – **CESAM, Fashion Forward, Locall4Flood, Carbon Farming** et **Smart Green Water** – qui ont permis d'atteindre des résultats concrets dans les domaines de l'innovation, de la prévention des risques, de la gestion durable de l'eau, de la transition agricole et de la transformation écologique des filières économiques. A quelques mois de la clôture opérationnelle de ces projets, l'ensemble des tâches et des actions dévolues à l'Eurorégion ont été menées à bien selon le calendrier d'exécution de ces projets. Cela confirme la capacité de l'EPM à piloter et à valoriser des initiatives à fort impact territorial.

Les derniers paiements avant solde seront perçus en 2026. Les périodes de clôture administrative et financière démarreront entre juin et octobre selon les projets, et peuvent durer entre 4 et 6 mois en tenant compte des phases contradictoires. Les soldes de ces projets seront perçus en conséquence plutôt début 2027.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

La coordination de **l'Aire fonctionnelle littoral Est (AFLE)**, assimilable à un mini programme, est programmée sur 7 ans. 2026 sera marquée par la programmation de 4 projets supplémentaires permettant de consommer l'ensemble de l'enveloppe FEDER disponible.

L'EPM est aussi **associée à 3 projets de l'appel gouvernance du nouvel Interreg EUROMED**, ce qui lui donne accès en première main à toute l'information des projets menés sur le bassin Méditerranéen.

Enfin, l'EPM est associée au projet Life **Pyrénées4Climat de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique** (OPCC) afin de bénéficier des synergies sur la thématique climat sur le Pyrénées en lien avec la Méditerranée, ainsi qu'au projet **Trampoline 2 (Poctefa)** dont l'objectif est de renforcer le réseau des acteurs du conseil et de l'accompagnement des jeunes pour en faire le cœur de la coopération pour une mobilité transfrontalière, en favorisant leur inclusion sur le marché du travail. Par ailleurs, l'EPM est aussi associée au projet **REDEEM** (EUROMED) piloté par l'agence maltaise de l'eau et de l'énergie qui a pour objectif d'améliorer la résilience hydrique et la santé des écosystèmes des zones rurales.

En 2025, l'Eurorégion a déposé 7 nouveaux projets conformément aux orientations du débat d'orientation budgétaire 2025 :

- **TERRA-MED** dans le cadre de l'appel à projets **MSCA Cofund** afin de financer 33 cotutelles de thèses sur le territoire de l'Eurorégion. Le **projet TERRA-MED** est approuvé (décision du 18 novembre). Il s'agit de la première candidature de l'Eurorégion sur ce type de programme réputé difficile d'accès et le projet est retenu dès la première fois. Cela souligne la qualité et le savoir-faire de la structure sur les appels à projets européens.
- Un projet **ERASMUS+** pour aider à l'animation de l'**AEJ**. Projet que nous avons présenté une première fois début 2025 sans succès et une deuxième fois en octobre dernier.
- Le projet **AQUACONNECTMED** dans le cadre du programme Interreg NEXTMED. Ce projet réunit huit partenaires des deux rives de la Méditerranée (France, Espagne, Tunisie, Égypte, Turquie) afin de relever des défis communs et de codévelopper des solutions à grande échelle. Il vise à réduire la consommation d'eau dans l'agriculture et le tourisme – les secteurs les plus gourmands en eau de la région – et à améliorer la gouvernance multipartite grâce à des approches inclusives et fondées sur les données.
- **BARI NETWORK (HORIZON MSCA)** : Projet d'aide à la mobilité. L'Eurorégion pourra accueillir des chercheurs / professeurs durant une durée à déterminer afin de travailler sur des sujets parmi les 5 fixés et ainsi trouver des solutions ou enrichir leur recherche (climat/ problèmes administratifs aux frontières...). 2 agents de l'EPM pourraient aussi être accueillis chez l'un des partenaires.
- **LIFE GOV KIDS (LIFE)** : Projet de 36 mois visant à rapprocher la gouvernance de l'eau des pratiques citoyennes quotidiennes. Il combine gouvernance participative, éducation, ludification et innovation numérique pour impliquer les enfants, les familles, les écoles, les municipalités et les communautés dans la cocreation de solutions durables pour une utilisation optimale de l'eau.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

Les résultats de l'appel à projets ERASMUS+ sont attendus en janvier 2026 et entre février et mai pour ce qui est de Interreg NEXTMED. 2^{ème} trimestre 2026 pour LIFE et Horizon.

Par ailleurs, l'Eurorégion a su profiter de deux opportunités en 2025 afin de poursuivre son travail sur les communautés énergétiques (appel à projets de l'Association des Régions frontalières européennes (ARFE) et de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)) et sur l'appel à projets spécifique lancé par le programme POCTEFA afin de réduire les obstacles administratifs et financiers :

- Projet de **quasi-communautés énergétiques transfrontalières citoyennes de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée** afin de viser la souveraineté énergétique en partageant les meilleures pratiques et les projets pilotes en matière d'énergies renouvelables gérés par les citoyens (résultats début 2026)
- Le projet **EuroEGTC** permettra d'élaborer **une proposition de statut pour les professionnels travaillant dans les Groupements européens de coopération territoriale**. L'ensemble des GECT des Pyrénées sont partenaires du projet dont le GECT Hôpital de Cerdagne est Chef de file (résultats au printemps 2026).

Ces résultats et ces positionnements constituent un socle solide pour la préparation de la prochaine génération de projets européens stratégiques. Conformément à la feuille de route 2021–2030, l'EPM entend se positionner de manière proactive sur les nouveaux appels à projets de la programmation européenne 2028–2034, en cohérence avec les priorités climatiques, énergétiques et sociales de l'Union européenne. Cette anticipation stratégique est essentielle, les financements européens représentant une part prépondérante et structurante du budget de l'établissement.

1.2 Le développement de l'Assemblée Eurorégionale des Jeunes (AEJ) :

L'Eurorégion poursuit son engagement en faveur de la participation citoyenne et du renouvellement générationnel à travers l'Assemblée Eurorégionale des Jeunes (AEJ), installée depuis 2023. En 2026, la nouvelle mandature de l'AEJ se consolide et s'oriente vers une implication accrue dans les projets européens portés par l'EPM, notamment ceux liés à la transition écologique, à la mobilité et à la diversité culturelle.

L'EPM renforcera les liens entre l'AEJ et les programmes européens de jeunesse, en particulier Erasmus+ et Youth4Climate, afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux climatiques et à la citoyenneté européenne. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'EPM d'ancrer la coopération européenne dans les pratiques éducatives et sociales du territoire.

A ce titre, l'EPM organise un évènement récurrent annuel dirigé vers et pour les jeunes ; l'organisation des journées de nettoyage des plages dans le cadre de « **Let's clean up Europe** » en est l'illustration, tout comme **AGACHES 2026** consacré aux langues régionales.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

L'EPM proposera par ailleurs d'intensifier sa politique de mobilité auprès des jeunes en favorisant les échanges et la mobilité des étudiants et jeunes chercheurs, à travers le financement de cotutelles de thèses dans le cadre du projet TERRA-MED.

L'Eurorégion poursuivra son travail de stimulation de la pratique et des échanges entre les jeunes autour des langues et des cultures eurorégionales dans le cadre de AGACHES 2026. L'EPM continuera aussi ses actions d'intégration sociale et les échanges à travers la diversité culturelle et linguistique grâce à son appel à projet culture annuel.

1.3 Déroulé de la feuille de route eurorégionale 2021-2030 :

Adoptée le 29 avril 2021, la feuille de route eurorégionale fixe les grandes orientations politiques et stratégiques de l'EPM jusqu'à 2030. Ces orientations, déclinées en plans d'action triennaux, visent à articuler les priorités régionales avec les objectifs européens de cohésion, d'innovation et de durabilité.

Le plan d'action 2025-2027, en cours d'exécution, a permis de renforcer la présence de l'EPM dans les réseaux européens et méditerranéens, notamment via la MedCoopAlliance et le soutien pour mettre en place une stratégie pour une Macrorégion en Méditerranée. En 2026, cette dynamique s'intensifie avec une attention particulière portée à la capitalisation des résultats des projets clôturés et à la définition de nouveaux projets structurants à déposer dès 2027.

L'objectif est de consolider le rôle de l'Eurorégion comme acteur incontournable des politiques européennes de coopération et de transition écologique dans le bassin méditerranéen notamment afin de se positionner dans l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau pacte pour la Méditerranée prévu au premier semestre 2026.

2. Le projet 2026 de la Direction :

L'année 2026 constitue une étape stratégique majeure pour l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée. Elle marque la clôture opérationnelle de cinq projets européens d'envergure – CESAM, Fashion Forward, Locall4Flood, Carbon Farming et Smart Green Water – qui ont permis de démontrer la pertinence des actions menées et la solidité du modèle de gouvernance de l'EPM en tant que chef de file ou partenaire. Les bilans finaux et les rapports de capitalisation permettront de valoriser les résultats auprès des institutions européennes et des acteurs territoriaux.

- **CESAM**, I3 – économie circulaire dans le secteur de l'agroalimentaire – démarré en septembre 2023 pour une durée de 3 ans (clôture 31 août 2026), avec un appel à projet Cascade funding résolu au printemps 2025.
- **Locall4flood**, Interreg Euromed – réduire les risques d'inondation dans les petits bassins versants – débuté en janvier 2024, clôture le 30 septembre 2026.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

- **Carbon Farming**, Interreg Euromed – développer un modèle d’agriculture carbone en Méditerranée en tant que nouveau modèle économique vert – débuté en janvier 2024, clôture le 30 septembre 2026.
- **Smart Green Water**, Interreg SUDOE – améliorer l’utilisation de la ressource eau dans l’agriculture – débuté en janvier 2024, clôture le 30 juin 2026.
- **Fashion Forward**, Interreg SUDOE – favoriser la transformation de l’industrie de la mode pour un modèle plus durable – débuté en janvier 2024, clôture le 30 juin 2026.

1 projet en cours de développement :

- **L’Aire Fonctionnelle Littoral Est (AFLE)**, Interreg Poctefa OP5 – gestion, coordination, animation par l’EPM de cette zone intégrée de juillet 2022 jusqu’à juillet 2029. Le 1^{er} appel à projets a été résolu début 2025. Le 2^{ème} appel à projets est clos depuis octobre 2025 et permettra de consommer l’ensemble de l’enveloppe FEDER disponible. Programmation des nouveaux projets début 2026, et suivi et appui des projets en cours.

1 projet démarrera en 2026 :

- **TERRA-MED** (MSCA Cofund) : Programme doctoral axé sur le lien EAU – TERRE – ÉNERGIE., Initiative interrégionale conjointe pilotée par l’Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, avec 12 partenaires institutionnels et 22 partenaires associés (Universités) afin de répondre à la vulnérabilité de ses territoires face au changement climatique. Le programme formera 33 chercheurs prometteurs afin de relever ces défis et d’ouvrir la voie à la durabilité et à l’utilisation efficace des ressources dans les régions méditerranéennes. Le projet débutera en mars 2026. Le lancement de l’appel à candidatures est prévu en fin d’année 2026.

6 projets en attente de décision :

- **AQUACONNECTMED** (NEXTMED), **Assemblée eurorégionale des Jeunes** (ERASMUS+), **Communauté énergétique de l’Eurorégion** (AEBR/MOT), **EuroEGTC** (POCTEFA), **LIFE GOV KIDS** (LIFE), **BARI NETWORK** (HORIZON MSCA)

En fonction du résultat du programme NextMed, un projet sur l’Eau pourrait être préparé sur un appel à projets mission Eau en 2027.

Par ailleurs, l’Eurorégion est partenaire associé de 6 projets dont :

- 3 concernant la Gouvernance Interreg EUROMED retenus en 2022. A ce titre, l’EPM suivra les travaux des projets **Community4Tourism** (tourisme), **Dialogue4Innovation** ! sur l’innovation et **Dialog4Nature** en lien avec les membres de la MedCoopAlliance.
- 1 projet Life, **Pyrénées4clima** sur l’impact du changement climatique sur les Pyrénées piloté par la Communauté de travail des Pyrénées (CTP).
- 1 projet EUROMED, **REDEEM** qui fait écho au projet déposé AQUACONNECTMED et qui a pour objectif d’améliorer la résilience hydrique et la santé des écosystèmes des zones rurales.
- Et enfin un projet **Trempline 2** (POCTEFA) sur la mobilité de la jeunesse à travers la frontière pour le travail, la formation et les stages piloté par le CRIJ Occitanie.

Rappel : La présente délibération peut faire l’objet d’un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

Dans un contexte européen marqué par la préparation du futur cadre financier pluriannuel et l'amorce des discussions sur la programmation 2028–2034, l'Eurorégion entend tirer pleinement parti de son expérience et de sa reconnaissance acquise pour se positionner sur de nouveaux projets stratégiques. Ces projets devront répondre à des enjeux clés : résilience climatique, gestion de l'eau, innovation circulaire, économie bleue et inclusion sociale.

Les fonds européens demeurent le pilier du financement de l'Eurorégion, représentant une part essentielle du budget total. Leur bonne mobilisation garantit la soutenabilité financière de l'établissement et sa capacité à innover. En 2026, la Direction veillera ainsi à consolider les partenariats stratégiques, à renforcer les capacités internes de montage et de gestion de projets, et à approfondir le travail de lobbying auprès des institutions européennes, notamment sur la pêche, la méditerranée, et la politique de cohésion. Cette stratégie proactive s'inscrit dans la continuité de la feuille de route 2021–2030 et traduit la volonté de l'EPM de demeurer un acteur structurant de la coopération territoriale en Méditerranée et en Europe.

En termes de moments forts qui vont rythmer les actions de l'Eurorégion en 2026, au-delà même des actions des projets européens et eurorégionaux évoqués ci-avant, 3 événements majeurs :

- **Deux réunions de haut niveau sur les inondations**, .mi-mars à Palma et juin à Perpignan 2026 pour la fin du projet Local4flood.
- **Rencontres culturelles eurorégionales**, fin novembre 2026 à Palma
- **Lancement de l'appel à candidature TERRA-MED**, probablement fin 2026.

Enfin, 2026 permettra aux nouveaux membres de **l'AEJ** de planifier des nouvelles actions à travers une feuille de route propre.

Dans la continuité des actions tournées vers la société civile, le **groupe langue lancera une nouvelle édition de l'appel à proposition CREAOCAT** en 2026, tout comme **l'appel à projets Culture**, devenu un marqueur important du soutien de l'Eurorégion aux acteurs culturels du territoire.

L'appel à projets **Gastronomie** sera renouvelé.

Les travaux des **groupes eau/inondation, pêche/agriculture, énergie, sport, Esanté**, seront mis en valeur à travers la défense de positionnements européens, ou de soutien à des actions eurorégionales :

- Le groupe eau/inondation profitera des résultats du projets Local4flood pour les répliquer sur un territoire de la Région Occitanie, probablement en catalogue nord fin 2026.
- Selon les avancées des travaux du groupe sport, un projets Erasmus+ sport pourrait être envisagé.
- Pour ce qui est du groupe Energie, et à la suite du dépôt du projet sur les communautés énergétiques, un projet de plus grande ampleur sur le programme Interrégional Innovation Investments (I3) pourrait être préparé pour début 2027.

- Pour ce qui est du groupe pêche/agriculture, pour faire suite aux journées Euroregionales des GAL et GALPA et selon les informations provenant de la DG Regio, un appel à projet dédié aux projets de coopération interrégionale entre GAL devrait sortir début 2026. Très probablement nous nous y positionnerons afin de consolider les travaux de ce groupe au-delà des positionnements en vue de la révision des politiques de pêche et de développement rural de l'UE.
- Pour ce qui est du groupe Esante, une nouvelle rencontre prévue début 2026 pourra proposer des sujets prioritaires pour le groupe qui pourraient être intégrés à fixer par le programme eurorégional pour l'innovation de type cascade funding qui sera lancé fin 2026 sur une période de deux ans et ce dans le cadre de la commission innovation.

3. Le plan d'action 2026 en débat :

3.1 L'Innovation : pour un Écosystème d'Innovation Eurorégional

Les 3 grandes priorités de l'UE en termes d'innovation à travers le programme Horizon Europe 2021/27 sont les suivantes :

- L'excellence scientifique avec notamment le Conseil européen de la recherche (CER), les "Technologies futures et émergentes" (FET).
- La primauté industrielle dans le domaine des technologies génériques et industrielles.
- Les défis de Société dont la santé, la sécurité alimentaire ainsi que la bio économie ; les énergies sûres, propres et efficaces ou encore l'action pour le climat et l'environnement.

En vue d'être alignée avec les RIS3 des 3 membres et celle de l'Eurorégion, et afin d'anticiper les travaux d'actualisation de ces dernières prévues courant 2026 et début 2027, la commission innovation propose donc à l'assemblée pour 2026 de mettre en œuvre et de financer les actions suivantes :

- **FA 21216 AIGUA-AGRI – PROJET SMART GREEN WATER (INTERREG SUDOE)**

Le projet Smart Green Water (Interreg Sud-ouest européen) a débuté en janvier 2024. Le projet porte notamment sur les aspects de l'innovation dans l'agriculture et les économies d'eau. Le niveau de cofinancement est de 75%. 2026 sera l'année de finalisation des dernières actions et mise en place des diverses restitutions avant la clôture administrative et financière à partir de l'été. Il n'y a aucun retard par rapport au plan d'action. Les tâches dévolues à l'Eurorégion sont exécutées conformément au rétroplanning.

- **FA 23122 EIE / INTERREGIONAL INNOVATION INVESTMENT (I3 FEDER) CESAM.**

Le projet CESAM traite de l'économie circulaire et des solutions durables pour l'agroalimentaire en Méditerranée Le projet rassemble 9 partenaires de l'Eurorégion ; quatre sont des partenaires institutionnels des Ecosystèmes Régionaux d'Innovation (ACCIÓ, Fundació BIT, Pôle de compétitivité AgriSudOuest et Adocc comme associé) et les 5 autres sont des PME ayant des besoins spécifiques en investissement pour faire

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

évoluer leurs solutions innovantes : NewTimes (OCC), Asclepios Tech (OCC), Terracor (IB), Derypol (CAT) et GoZeroWaste (CAT). Avec ce consortium, le projet CESAM entend promouvoir des solutions innovantes d'économie circulaire et durable pour les 3 Régions, avec un fort potentiel de développement dans d'autres régions européennes. Le projet est composé de 4 sous-projets d'investissement complétés par un appel à projets piloté par l'Eurorégion (Cascade funding). Le projet CESAM a démarré en septembre 2023 et se terminera en août 2026, il est axé sur :

1. Traitement et recyclage des eaux industrielles / Utilisation concertée de l'eau.
2. Emballage : Eco conception/sans plastique, nouveaux matériaux, solutions circulaires.
3. Optimisation des processus et processus circulaires : réduction des déchets.
4. Valorisation des coproduits.

Le projet a un budget total de 3MEUR dont 70% de financement européen. Pour l'EPM cela représente 168 000 € en dépenses et 117 600 € en recettes soit environ 50 KEUR d'autofinancement par la commission innovation.

Budget total pour l'appel à projet eurorégional (Cascade Funding) de 900.000€ cofinancé à 70% (à hauteur de 630.000€) par la CE, et destiné uniquement aux PME des trois régions membres. (CAT + IB + OCC). 50% de cette enveloppe (solde) seront payés aux PME en 2026. Par ailleurs le solde du projet sera payé par la Commission européenne à l'issue de la procédure de clôture administrative et financière. L'Eurorégion percevra ce paiement et devra le reverser aux partenaires du projet proportionnellement aux dépenses validées. Ce pourrait être fin 2026 ou début 2027.

• **FA PROGRAMME EUROREGIONAL POUR L'INNOVATION.**

Afin de poursuivre la dynamique du projet CESAM et notamment la procédure de cascade funding très appréciée par les PME, l'Eurorégion propose de mettre en place un programme eurorégional pour l'innovation 2026-2028. Ce programme, sur fonds eurorégionaux de la commission, permettrait de maintenir des actions en faveur des PME malgré la réduction des appels à projets de l'UE, notamment des programmes Interreg durant cette période.

Il s'agirait de promouvoir les petits projets interrégionaux (minimum 2 régions) sur de nouvelles chaînes de valeur interrégionales, axés sur un ou plusieurs secteurs spécifiques ou des projets orientés vers les défis précis selon des niveaux de maturité technologique et de R&D ou de commercialisation à déterminer.

Proposition de conditions : 150 000 € de fonds EPM, taux de financement de 50 % → 300 000 € de projets = environ 6 projets – Évaluation conjointe – 1 versement d'avance, 1 versement final : rapport d'évaluation. Le premier paiement pourrait intervenir début 2027 selon le calendrier de lancement de l'appel à projets.

Par ailleurs l'EPM est associée au projet de Gouvernance du programme INTERREG EUROMED intitulé Dialogue4Innovation (2022-2028) sur l'innovation, piloté par la région d'Emilie Romagne et en lien avec les membres de la MedCoopAlliance dont la

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

Generalitat de Catalogne comme partenaire principal ainsi que la CIM/CRPM. Ce projet permettra à l'EPM de pouvoir bénéficier du suivi transversal de tous les projets touchant à l'innovation sur cette programmation.

Enfin, courant 2026 l'EPM relancera le groupe RIS3 afin d'intégrer les actualisations des stratégies d'innovation de ces trois membres prévus pour 2027 afin d'être prêts pour le prochain cadre de programmation européenne. Ce groupe intégrera aussi dans sa réflexion les premiers résultats des EDIH régionaux.

Au regard de ces éléments et considérant l'accord intervenu en 2022 pour une prise en charge de 10% maximum du budget de la commission en faveur des Ressources humaines et dépenses de fonctionnement, la commission propose à l'assemblée de mettre en œuvre les actions suivantes dont la prévision de crédits de paiement sera affinée lors de l'élaboration du budget :

Commission INNOVATION					
Fiche Action	previsio	Participations			autres
		OCC	CAT	IB	EU
		SMART GREEN WATER-SUDOE	50 000 €		
CESAM 2025	28 000 €				SGW PAYMENT 2026
CESAM - CASCADE FUNDING 900K€ 50%	440 941 €				
CESAM FINAL payment partners	561 334 €				CESAM final payment
Euroregio innovation program, advance payment (fin 26 ou début 27)	75 000 €				634 816 €
COORDINATION	5 000 €				
Administration et RH 2026	10 000 €				
SOUS-TOTAL COMMISSION 2026	1 170 275 €	30 000 €	30 000 €	10 000 €	673 494 €
		70 000 €			673 494 €
		743 494 €			
TOTAL	1 170 275 €			1 208 123 €	
report 2025	464 629 €				
recettes	1 208 123 €				
Delta a reporter 27	37 848 €				

Sur proposition de la commission, l'assemblée est invitée à débattre des principales actions à engager sur l'exercice 2026 qui s'inscrivent dans les objectifs définis. Elles représentent un plan de financement prévisionnel de 1 170 275 € en dépenses et 1 208 123 € en recettes.

Ces montants tiennent compte du paiement du solde de 20% du projet CESAM.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

3.2 Le Tourisme :

Bien que le secteur ait commencé à montrer des signes de reprise en 2022, l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine a eu une incidence négative sur la fourniture et le caractère abordable des services de voyage et d'hébergement, tant pour les entreprises que pour les citoyens européens. La hausse des prix de l'énergie, l'inflation élevée ces deux dernières années rendent également les voyages plus onéreux.

C'est pourquoi l'agenda européen pour le tourisme 2030 souligne la nécessité de protéger le secteur du tourisme et, dans le même temps, de développer une vision tournée vers l'avenir pour tirer parti de la volonté de nombreux Européens de modifier leurs habitudes en matière de voyage et de tourisme afin de devenir plus durables et responsables.

Le contexte eurorégional : première destination touristique de régions européennes, l'EPM a accueilli 68.4 Millions de touristes étrangers en 2024 (CAT 32 M, IB 18.7 M, OCC 17.7). C'est donc une des principales activités économiques des territoires de l'Eurorégion qui doit faire face au défi de la croissance dans un cadre de développement durable et notamment d'inclusion sociale. Le secteur eurorégional du tourisme est ainsi confronté à de nombreux défis, il doit s'adapter aux innovations digitales, à ses nouveaux modes de commercialisation et à une clientèle plus volatile et plus exigeante. Il doit également développer de nouveaux produits attractifs respectueux de l'environnement et en phase avec les enjeux climatiques. L'Eurorégion, par son plan d'actions, souhaite donc accompagner les innovations touristiques ainsi que les professionnels du secteur afin qu'ils puissent s'adapter aux nouveaux enjeux. Plus globalement, la commission tourisme souhaite présenter un plan d'action 2026 pour faire de l'Eurorégion, une destination sûre, résiliente, et durable.

- **FA 31113 GASTRONOMIE**

Dans le prolongement du projet issu du fonds COVID sur l'Agrotourisme ainsi que du projet Gastronomie présenté lors du salon Alimentària 2022, l'EPM a mis en place un appel à manifestation d'intérêts Gastronomie en 2025. Cet AMI concerne les questions de capacité à former et attirer des jeunes professionnels sur ces métiers mais et aussi de promouvoir les savoir-faire et des stratégies de promotions conjointes entre les trois territoires. L'idée est de soutenir les centres de formation hôtelière et de restauration des trois territoires pour travailler ensemble, les mettre en contact, les accompagner notamment par une aide à la mobilité ou aux échanges de formateurs et d'élèves.

Budget de l'AMI en 2025 : **45 000 €** (incluant le budget de 2024 non consommé).

5 candidatures ont été reçues, 3 dossiers retenus en Commission (décision définitive en AG du 15 décembre 2025). Les paiements des subventions démarreront en 2026.

L'AMI sera reconduit en 2026 avec un budget de **40 000 €**.

- **FA 63000 NAUTISME**

Il existe une réelle plus-value à travailler conjointement avec les ports, tout en maintenant le lien entre tourisme et nautisme. Il est donc proposé de reposer les bases et de

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

repositionner le groupe Nautisme afin de l'aligner de nouveau avec l'objectif initial, qui est de faire le lien entre ports et offres touristiques d'arrière-pays mais aussi de routes touristiques nautiques et/ou sportives.

Le budget de **15 000 €** non consommé en 2025 est reconduit en 2026 afin de faire les visites de terrain initialement prévues et de travailler un futur projet de coopération touristique des trois membres autour du nautisme.

Enfin, l'EPM est partenaire associé de 3 projets de Gouvernance Interreg EUROMED retenus en 2022, dont un sur le tourisme durable Community4Tourism avec la Diputació de Barcelona comme chef de file et comme partenaire l'Eurorégion Adriatique Ionique. Ce projet permettra de suivre et de faire du réseautage entre tous les projets en Méditerranée sur ces questions-là et potentiellement de participer à de nouveaux projets pour la période 2024-2028. Les frais seront pris en charge par ces projets (aucun frais direct pour l'EPM).

Au regard de ces éléments et considérant l'accord intervenu en 2022 pour une prise en charge de 10% maximum du budget de la commission en faveur des Ressources humaines et dépenses de fonctionnement, la commission propose à l'assemblée de mettre en œuvre les actions suivantes :

TOURISME		2026				
Actions	Dépenses	Recettes				
		Besoins en excédents reportés 2025	Participations 2026			autres
			OCC	CAT	IB	
AMI GASTRONOMIE II	40.000,00 €					
Nautisme	15.000,00 €	15.000 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	
GASTRONOMIE I	45.000,00 €	45.000 €				
ADMINISTRATION+RH	8.000,00 €	5.000 €				
COORDINATION (desplacements)	2.000,00 €					
SOUS-TOTAL COMMISSION	110.000,00 €	65.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	0,00 €
			45.000,00 €			
TOTAL COMMISSION ET GROUPE	110.000,00 €		110.000,00 €			

Sur proposition de la commission, l'assemblée est invitée à débattre des principales actions à engager sur l'exercice 2026 qui s'inscrivent dans les objectifs définis et représentent un plan de financement prévisionnel de 110 000 € en dépenses et en recettes de participations. Le report de l'excédent de 2025 permettra de combler le besoin en financement.

3.3 Environnement, énergie, et changement climatique :

La loi européenne sur le climat fait de la réalisation de l'objectif climatique de l'UE consistant à réduire les émissions de l'UE d'au moins 55 % d'ici à 2030 une obligation légale. Dans le cadre de l'objectif de rendre l'UE neutre pour le climat d'ici à 2050. Toutes les actions de l'EPM vont se développer en lien avec cet objectif principalement autour des questions d'eau, d'énergie et de climat. L'Eurorégion travaillera sur les questions liées à la Méditerranée, un des espaces sur terre les plus touchés par la crise climatique. Par ailleurs, l'augmentation de la pression anthropique sur les espaces protégés marins et littoraux pousse l'EPM à développer des projets de protection de ces espaces et à minimiser les pollutions humaines par des opérations citoyennes de nettoyage des plages.

Enfin, la situation incertaine des territoires ruraux et maritimes vis-à-vis de la révision des politiques européennes de pêche et de développement rural pousse l'Eurorégion à se positionner aux côtés de ses membres pour soutenir ces secteurs et potentiellement favoriser la coopération institutionnelle de ses membres mais aussi de ses GAL et GALPA respectifs dans le cadre d'un appel à projet potentiel de la DG Regio sur ces sujets-là prévu début 2026.

- **FA 12311 Ecoagriculture CARBON FARMING.**

L'EPM est partenaire du projet CARBON FARMING dans le cadre d'INTERREG EUROMED débuté le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 33 mois. Ce projet est coordonné par la Fondation Balmes de l'Université de Vic. L'objectif du projet est d'aider les agriculteurs à développer un système d'agriculture méditerranéenne durable et résiliente, et en même temps à les aider à entrer sur le marché du carbone comme moyen d'obtenir une autre source de revenus. L'expertise de l'Eurorégion en communication, diffusion et capitalisation des résultats permettra notamment d'optimiser les résultats du projet. Le projet se clôture le 30 septembre 2026. La réunion de restitution aura lieu en Catalogne.

- **FA 22131 AIGUA LOCAL4FLOOD.**

Le projet, débuté le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 33 mois, vise à promouvoir et contribuer à la prévention et à la résilience des risques d'inondations soudaines dans les petits bassins versants et des cours d'eau non pérennes en Méditerranée, en mettant en œuvre une approche intégrative et une gouvernance multipartite. Le rôle principal pour l'EPM est de mettre en œuvre la capitalisation et la diffusion de ce projet à l'échelle Méditerranéenne et européenne.

Le projet se clôture le 30 septembre 2026. La réunion de restitution aura lieu en Occitanie.

- **FA 22223 AQUACONNECTMED (Interreg NextMED).**

Candidature déposée au printemps 2025 en tant que Chef de file sur l'appel à projets Interreg NextMed pour donner suite à une volonté du partenariat du projet Wat'Savereuse de capitaliser sur un 2^{ème} projet.

Le projet **AQUACONNECTMED** réunit huit partenaires des deux rives de la Méditerranée (France, Espagne, Tunisie, Égypte, Turquie) afin de relever des défis communs et de co-développer des solutions à grande échelle. Il vise à réduire la consommation d'eau dans l'agriculture et le tourisme – les secteurs les plus gourmands en eau de la région et à améliorer la gouvernance multipartite grâce à des approches inclusives et fondées sur les données. Résultats de l'appel à projets escomptés au 1^{er} trimestre 2026.

- **FA 23122 ECONOMIE CIRCULAIRE TEXTILE – PROJET FASHION FORWARD (INTERREG SUDOE).**

Dans le cadre de la prolongation du projet soutenu par le fonds covid EUROTXTILE, piloté par la Fundació Deixalles, les partenaires du projet avec MODACC comme chef de file et RECICLOC ont déposé le projet Fashion Forward en mars 2023 dans le cadre de l'appel à projet INTERREG SUDOE. Le projet traite de l'innovation dans la filière recyclage textile. L'EPM est partenaire pour la répliquabilité et la diffusion des résultats. Le projet se termine le 30 juin 2026. La réunion de restitution aura lieu à Porto (PT).

- **FA 31121 Let's Clean Up Europe.**

Il s'agit d'une action eurorégionale de collecte simultanée des déchets dans 3 aires protégées côtières de l'EPM, dans le cadre du programme européen **Let's Clean Up Europe**. Cette action se fait en lien avec l'Assemblée Eurorégionale des Jeunes qui participe activement à cet événement et sensibilise les élèves des établissements scolaires. Une 6^{ème} édition est d'ores et déjà prévue en 2026 sur un format qui pourrait évoluer.

- **FA 32111 CHANGEMENT CLIMATIQUE.**

Les actions se concentrent sur le suivi du Pacte eurorégional d'atténuation et d'adaptation au changement climatique signé par les trois gouvernements régionaux en 2021 mais aussi pour donner suite à la position sur la sécheresse dans nos trois régions de 2022. A ce titre l'EPM suivra aussi les travaux du projet Pyrénées4Climat.

- **FA 33111 ESPACES PROTÉGÉS ZONES CÔTIÈRES.**

Dans la continuité des actions prévues dans le cadre du projet ParcsMed, finalement non retenu pour un financement européen, l'Eurorégion préparera potentiellement un nouveau projet pour 2027 mais qui sera préparé tout au long de 2026 sans implication budgétaire conséquente si ce n'est quelques dépenses liées à

l'organisation de réunions qui se feront notamment dans le cadre des avancées des projets AFLE liés à ce thème.

- **FA 63100 GROUPE PÊCHE/AGRICULTURE.**

Le groupe pêche défendra son positionnement élaboré en 2025 auprès des instances nationales et européennes afin de soutenir la filière et ses spécificités en méditerranée et continuera le travail fait avec le réseau des GAL et GALPA eurorégionaux en se présentant potentiellement à l'appel à projet DG Regio sur le sujet début 2026.

- **FA 32241 ENERGIE.**

Projet de quasi-communauté énergétique transfrontalières citoyennes de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée afin de viser la souveraineté énergétique en partageant les meilleures pratiques et les projets pilotes en matière d'énergies renouvelables (AAP AEBR/MOT – résultats début 2026)

- **FA LIFE GOV KIDS**

Projet de 36 mois visant à rapprocher la gouvernance de l'eau des pratiques citoyennes quotidiennes. Il combine gouvernance participative, éducation, ludification et innovation numérique pour impliquer les enfants, les familles, les écoles, les municipalités et les communautés dans la cocréation de solutions durables pour une utilisation optimale de l'eau. L'Eurorégion est partenaire du projet afin de mettre en place les actions de capitalisation et de diffusion. Le projet ne débutera pas avant mi-2026 et les actions de l'EPM se situent surtout en fin de projet.

Par ailleurs, l'EPM est partenaire associé des projets :

- **Dialogue4Nature** (Gouvernance Interreg Euromed), piloté par le gouvernement de Crète et en lien avec les membres de la MedCoopAlliance, l'Eurorégion Adriatique Ionique et la CIM/CRPM, du projet Life,
- **Pyrénées4clima** sur l'impact du changement climatique sur les Pyrénées piloté par la Communauté de travail des Pyrénées (CTP).
- **REDEEM (EUROMED)** sur la résilience hydrique et la santé des écosystèmes des zones rurales.

Au regard de ces éléments et hors Ressources humaines, la commission propose à l'assemblée de mettre en œuvre les actions suivantes dont la prévision de crédits de paiement sera affinée lors de l'élaboration du budget :

Commission Environnement, climat et énergie		2026			
Fixte action (FA) n°	Dépenses	Recettes			
		Besoins reportés	Participations 2025		
	OCC		CAT	IB	UE
FA12311 ECOAGRICULTURA (CARBON FARMING)	50 000,00 €				8 750,20 €
FA23122 ECONOMIE CIRCULAIRE TEXTILE SUDOE	13 000,00 €				20 250,96 €
FA22131 AIGUA / LOCAL4FLOOD	40 000,00 €				32 204,94 €
FA31121 LCUE	10 000,00 €				
FA32241 ENERGIE CLIMAT EUROREGIONALE	5 300,00 €				6 300,00 €
FA33111 ESPACES MARINS	1 000,00 €				
FA63100 GROUPE PECHE	2 000,00 €				
FA LIFE GOV KIDS	8 000,00 €				10 000,00 €
FA73000 NEXT-MED	15 000,00 €				
ANIMATION COMMISSION	5 000,00 €				
TOTAL COMMISSION ET GROUPES	149 300,00 €	41 793,90 €	30 000,00 €	10 000,00 €	77 506,10 €
		149 300,00 €			
Report fin 2025	24 786,18 €				
Solde prévisionnel fin 2026	-17 007,72 €				

Sur proposition de la commission, l'assemblée est invitée à débattre des principales actions à engager sur l'exercice 2026 qui s'inscrivent dans les objectifs définis et représentent un plan de financement de **149 300 €** en crédits de paiement et en recettes. Même en utilisant le report de 2025, le solde prévisionnel à la fin 2026 serait déficitaire et ce en raison du décalage dans les paiements des fonds UE et de l'avance potentielle de trésorerie à faire pour le projet AQUACONNECTMED s'il venait à être sélectionné. Le budget sera équilibré pour le BP2026 en laissant plus de fonds européens que prévu sur la commission en 2026.

3.4 La Culture :

En 2026 l'EPM souhaite maintenir son soutien à ce secteur et poursuivre ses actions en faveur de la diversité linguistique sur le territoire.

Pour répondre à ces objectifs, la commission propose à l'assemblée de mettre en œuvre et de financer les actions suivantes :

- **FA 43223 CULT AAP 2023 :**

Les projets issus de l'appel à projets 2023 ont débuté leurs actions en 2024 et les premiers acomptes ont été versés au cours du premier semestre 2024. Certains soldes ont été payés en 2025, mais il reste encore des projets qui n'ont pas terminé leurs actions ou qui n'ont pas encore demandé le solde.

- **FA 43224 CULT AAP 2024 :**

Les projets issus de l'appel à projets 2024 ont débuté leurs actions en 2025 et les premiers acomptes ont été versés au cours du premier semestre 2025. Les soldes pourront être payés en 2026.

- **FA 43225 CULT AAP 2025 :**

Les projets issus de l'appel à projets 2025 débiteront leurs actions en 2026 et les premiers acomptes seront versés au cours du premier semestre 2026. Les soldes pourront être payés en 2027.

- **FA 43226 CULT AAP 2026 :**

Cette action vise à soutenir comme chaque année le secteur culturel eurorégional avec un appel à projets culture 2026 dont les objectifs devraient demeurer ceux qui ont prévalu lors des précédentes éditions, à savoir accompagner les jeunes artistes et la digitalisation notamment. L'APC26 sera doté de 120.000€.

Projet de travailler sur un évènement singulier culture qui se déroulera en 2026 sous la présidence Baléares (10.000€ alloués) autour notamment de spectacles de danses et musiques traditionnelles, et engendrera des dépenses liées aux troupes ou associations mobilisées, des frais de déplacements et de traduction, etc.

- **FA 41113 GROUPE LANGUES :**

L'objectif de ce groupe de travail est de soutenir des projets afin de promouvoir la diversité culturelle et linguistique eurorégionale. Un appel à projets a été mis en œuvre depuis 2023 afin de soutenir les jeunes influenceurs sur les réseaux sociaux. En 2026 l'Eurorégion poursuit son soutien aux langues eurorégionales avec une nouvelle édition dont le contenu reste à définir

Au regard de ces éléments, la commission propose à l'assemblée de mettre en œuvre les actions suivantes dont la prévision de crédits de paiement sera affinée lors de l'élaboration du budget :

CULTURE		2026			
Fiche action FA n°	DEPENSES PRÉVISION	Besoin en excédent reportés	RECETTES		
			Participations 2026		
			OCC	CAT	IB
FA 43226_APC26	120 000,00 €				
FA 43225_APC25	60 500,00 €	60 500,00 €			
Evenement singulier culture	10 000,00 €	5 500,00 €			
FA 43224_APC24	59 500,00 €	59 500,00 €			
FA 43223_APC23	49 014,32 €	49 014,32 €			
Coordinació (traduccions, comunicacion, desplaçaments,,)	5 500,00 €		50 000,00 €	50 000,00 €	40 000,00 €
Administració i RH (preparació projecte europeu)	10 000,00 €				
SOUS-TOTAL CULTURE	314 514,32 €	174 514,32 €	140 000,00 €		
	140 000,00 €				

G.Langues		2026			
Fiche action FA n°	DEPENSES PRÉVISION	Besoin en excédent reportés	RECETTES		
			Participations 2026		
			OCC	CAT	IB
FA N°41113 G. LANGUES					
Jeunesse et langues (Agaches+préparer E+)	1.500,00 €				
Communication et visibilité	2.000,00 €				
concours 2025	12.000,00 €	12.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €
Concours 2026	10.000,00 €				
Coordination et suivi (10%)	1.500,00 €				
SOUS-TOTAL LANGUES	27.000,00 €	12.000,00 €	15.000,00 €		
Excedent G.Langues					

Sur proposition de la commission, l'assemblée est invitée à débattre des principales actions à engager sur l'exercice 2026 qui s'inscrivent dans les objectifs définis et représentent un plan de financement pour la commission culture de **314 514,32 €** en crédits de paiement et en recettes de participations.

Pour le **Groupe Langues 27 000 €** de crédits de paiement et en recettes de participation.

A noter que les paiements pour la fin des projets de l'APC 2024 n'interviendront qu'en 2026, et ceux de l'APC 2024 en 2026 et 2027. Les dépenses concernant l'APC 2023 correspondent à des versements de soldes de projets. Ce décalage permet à la commission de ne pas avoir à combler de besoin de financement.

3.5 L'Enseignement supérieur et la Recherche :

En 2026, afin de relancer les actions sur l'enseignement supérieur, la commission propose à l'assemblée de mettre en œuvre et de financer les actions suivantes :

- **FA 33231 TERRA-MED COFUND**

La candidature déposée par l'EPM dans le cadre de l'appel à projets MSCA Cofund afin de financer des cotutelles de thèses sur le territoire de l'Eurorégion sur des thématiques issues de la stratégie eurorégionale de spécialisation intelligente, a été retenue.

Le Financement UE sera de 50%, le cofinancement Régions de 15% et le cofinancement des Universités de 35%.

TERRA-MED est un programme doctoral axé sur le lien EAU – TERRE – ÉNERGIE., Initiative interrégionale conjointe pilotée par l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, avec 12 partenaires institutionnels et 22 partenaires associés (Universités) afin de répondre à la vulnérabilité de ses territoires face au changement climatique. Le programme formera 33 chercheurs prometteurs afin de relever ces défis et d'ouvrir la voie à la durabilité et à l'utilisation efficace des ressources dans les régions méditerranéennes. Le projet débutera en mars 2026. Le lancement de l'appel à candidatures est prévu en fin d'année.

L'Eurorégion ne commencera à toucher les fonds européens sur ce projet qu'à partir de la sélection des premières cotutelles, soit mi-2027, d'où le soutien financier nécessaire des membres. Les Fonds européens seront ensuite redistribués aux Universités partenaires pour payer la part UE des cotutelles.

- **FA BARI NETWORK (HORIZON MSCA)**

Projet d'aide à la mobilité. L'Eurorégion pourra accueillir des chercheurs / professeurs durant une durée à déterminer afin de travailler sur des sujets parmi les 5 fixés et ainsi trouver des solutions ou enrichir leur recherche (climat/ problèmes administratifs aux frontières...). 2 agents de l'EPM pourraient aussi être accueillis chez l'un des partenaires. L'Eurorégion est partenaire de ce projet avec les principales structures transfrontalières européennes (AEBR, CESCO, MOT, ...). Réponse attendue au 2^{ème} trimestre 2026.

Au regard de ces éléments la commission propose à l'assemblée les nouvelles actions suivantes dont la prévision de crédits de paiement sera affinée lors de l'élaboration du budget :

CESR		2026			
Actions 2026	Expenses	Participations 2026			other
		OCC	CAT	IB	UE
		FA33231 COTUTELLES THESIS COFUND	130 000 €	72 000 €	72 000 €
FA BARI NETWORK	3 000 €				
COORDINATION	3 000,00 €			Servei de Recerca i Desenvolupament 18 000 €	
Administration et RH (2026)	10 000 €				
Total	146 000 €	72 000 €	72 000 €	36 000 €	5 000 €
TOTAL	146 000 €	72 000 €	72 000 €	180 000 €	5 000 €
Reported surplus 2025	47 799 €				
Total surplus (COFUND) needed for paying IP	81 799 €				

Sur proposition de la commission, l'assemblée est invitée à débattre des principales nouvelles actions à engager sur l'exercice 2026 qui s'inscrivent dans les objectifs définis et représentent un plan de financement de **146 000 €** en crédits de paiement et **185 000 €** en nouvelles recettes à travers notamment une augmentation des participations des membres (convenu pour 3 années dans le cadre de TERRA-MED) et permettant de couvrir les frais de gestion de l'Eurorégion sur ce projet d'envergure

A cette étape du Débat d’Orientation Budgétaire 2026 et avant le travail de construction du Budget Primitif qui affinera les estimations et intégrera également le fonctionnement de l’établissement, ce plan d’action 2026 représente 914 814,32 € de crédits de paiement pour les 5 commissions sans la prise en compte du paiement du cascade funding du projet CESAM pour lequel l’EPM a touché le financement durant l’été 2023 et qui est reversé aux entreprises en 2025 et 2026.

4. Le volet fonctionnement :

4.1 Les moyens et le projet d’administration :

Les moyens sont constitués par les fonctions supports contribuant à la réussite du projet dans sa globalité et sont principalement mis en œuvre par l’administration. Les objectifs opérationnels associés sont :

- Mettre en marche une organisation interne et externe pour les projets et créer à cet effet tous les outils d’organisation et de suivi afin d’investir l’argent public de la meilleure manière possible.
- Mettre en place une gouvernance participative et transversale afin d’informer ses membres, ses représentants politiques, ses partenaires et ses citoyens à propos des ressources humaines, financières et matérielles. L’information est disponible à tout moment, de manière fiable et exhaustive.

Il convient en premier lieu de distinguer les moyens humains nécessaires qui se répartissent de la façon suivante au titre de l’exercice 2026 : 10 agents en équivalent temps plein (ETP) :

- 1 Secrétaire général (attaché principal contractuel)
- 1 Responsable administratif et financier (attaché principal titulaire)
- 1 Chargée de communication (attachée contractuelle)
- 3 chargés de projets (2 attachés contractuels et 1 attaché titulaire)
- 1 coordonnateur budgétaire et ressources humaines (adjoint administratif principal 2^{ème} classe titulaire)
- 2 assistants projets (rédacteur et adjoint administratif)
- 1 assistante gestion administrative (adjoint administratif titulaire)

+ 1 stagiaire en communication

En 2026, et en raison de la clôture de plusieurs projets et de l’assurance d’avoir à minima 2 projets européens en cours d’exécution, l’objectif est de fonctionner à effectif constant tout en réaffectant du personnel sur le nouveau projet TERRA-MED dont la gestion devrait être importante au moins sur les 3 premières années.

Cet effectif représente en année pleine une masse salariale de l’ordre de 600 000 € financée à hauteur de 250 000 € (environ 40%) environ par l’Europe en 2026 au titre des projets européens. Cette enveloppe n’est intégrée que partiellement aux dépenses du plan d’action ci-avant à travers le financement par les commissions d’une partie du

Rappel : La présente délibération peut faire l’objet d’un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

salaire des Chargés de projets à hauteur de 10% maximum, afin de compenser notamment le déséquilibre négatif entre les participations statutaires des membres et le niveau de dépenses sur le volet fonctionnement.

A noter que la masse salariale est amenée à évoluer en fonction de l'évolution de carrière des agents, mais aussi en fonction des projets à gérer par l'Eurorégion. Des réorientations seront nécessaires dès 2026 liées à la clôture de plusieurs projets et au démarrage de TERRA-MED. Le projet ERASMUS+ AEJ, s'il est retenu, engendrera aussi une nouvelle charge de gestion avec notamment un mi-temps à affecter et une possibilité de localiser le poste aux Baléares.

Si AQUACONNECTMED était retenu, même si la probabilité est faible de l'avoir il faudra alors étudier si nous serons en capacité à effectif constant de coordonner aussi ce projet.

Par ailleurs, l'EPM devrait pouvoir compter sur environ 369 000 € de fonds européens au total sur l'année 2026 incluant les diverses prestations liées aux actions prévisionnelles sur les projets en cours.

Les moyens matériels permettent aux équipes de travailler dans des conditions normales que ce soit au niveau des locaux, de la bureautique, et des fournitures.

Hors plan d'action de l'administration générale et de la communication ci-après, le fonctionnement 2026 de l'établissement intégrant la masse salariale brute est estimé au stade du DOB autour de 790 000 €, dont 170 000€ pour la partie frais administratifs incluant le coût du siège à Perpignan, les frais informatiques, les frais de bureautique, etc.

Le travail de prospective budgétaire mené en 2022 concernant les participations statutaires conduit le GECT à alerter ses membres depuis plus de 3 ans sur le différentiel négatif existant entre les frais de fonctionnement de la structure et le niveau actuel de participation, et ce malgré toutes les économies réalisées, notamment sur l'ensemble des frais administratifs. Une réflexion devra être engagée à court terme afin de revoir ce niveau de participation. Les recettes estimées pour 2026 sur la base des éléments connus s'établiront à 570 000 € dont GENCAT : 260 000 €, REGION OCC : 260 000 €, GOIB : 50 000 €.

4.2 La communication et Lobbying :

Conformément au principe de transparence qui configure la gouvernance de l'Eurorégion, l'EPM doit adapter la communication de ses actions ainsi que son fonctionnement à tous les acteurs avec lesquels elle travaille dans les différents domaines : économique, social, institutionnel, et culturel. C'est pourquoi, dans la poursuite de l'axe stratégique des activités de l'EPM au service des citoyens des trois territoires, le plan de communication doit inclure des actions de communication différenciées en fonction du segment de la population auquel il est adressé, afin de

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

transmettre un message consolidé aussi précis que possible de la signification de l'Eurorégion.

Cependant, en raison de la nature de l'entité, la communication institutionnelle est un des enjeux stratégiques de la feuille de route que l'Eurorégion doit mettre en œuvre jusqu'en 2030. Approuvée par les présidents en 2021, elle définit les axes les plus importants. En se dotant d'une stratégie de communication et de diffusion au niveau, local, régional, national et européen, renouvelée, adaptée aux nouveaux enjeux du territoire, l'Eurorégion cherchera à :

- Se positionner sur les événements européens
- Communiquer auprès des institutions européennes
- Gagner en visibilité et en reconnaissance auprès des acteurs locaux, notamment en valorisant les projets soutenus et accompagnés par l'EPM sur le territoire, ou en renforçant les contenus eurorégionaux dans les médias locaux et les réseaux sociaux et notamment pour le public jeunes.

Depuis 2022, année européenne de la jeunesse, les membres de l'Eurorégion ont décidé d'axer en priorité les actions vers ce public cible et d'orienter la communication en conséquence. Le groupe de travail Jeunesse a ainsi proposé de créer une assemblée eurorégionale qui en est désormais à son second mandat. Ces actions seront poursuivies en 2026.

De même, le plan d'action stratégique de la direction de l'EPM relève de la feuille de route 2021-2030. Bien que bon nombre d'actions de communication sont intégrées directement aux actions sectorielles, la communication constitue avec le projet d'administration le second pilier transversal. Par ailleurs, à travers sa communication l'EPM fera du Lobbying auprès des réseaux et acteurs européens d'intérêt.

En 2026, pour répondre à ces objectifs, la Présidence propose à l'assemblée de mettre en œuvre et de financer les actions de communication et d'administration suivantes :

- **FA 11222 OP5 POCTEFA AFLE**

Cette action vise à permettre à l'EPM de mettre en œuvre ses missions comme coordinateur de l'Aire Fonctionnelle Littoral Est (AFLE) de l'objectif prioritaire 5 du programme POCTEFA 2021-2027 et de coordonner les appels à projets. Par ailleurs, la coordination de cette Aire fonctionnelle en 2026 nécessitera des réunions du comité de pilotage (décision sur la programmation des projets du 2^{ème} AAP), des webinaires et des rencontres de gestion et de suivi des projets. Il est à ce stade prévu 80 000 € de dépenses en 2026 incluant les frais de ressources humaines, soit 5 000 € au titre de cette étape de DOB afin de permettre de couvrir les frais de déplacements et de traductions liés à ces manifestations ainsi que la partie communication. 2026 devrait correspondre au premier versement de l'assistance technique (frais de 2022 à 2024) qui sera payée en 5 fois, retardé par les problèmes techniques de la plateforme SIGEFA et les délais de traitement utilisés par les contrôleurs.

- **FA 13112 RAPPORTS ANNUELS :**

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

Cette action récurrente correspond cette année à la réalisation d'un rapport annuel d'activités de l'établissement de 2025. Le budget estimé à cette étape de DOB et qui sera affiné au budget primitif pour cette action est de 2 000€ au titre des prestations de maquettage (design), impression, et traduction, inclus dans des marchés cadres.

- **FA 14116 WEB & COM :**

Cette action prend en compte le maintien, l'hébergement, et les évolutions nécessaires du site et des autres outils de communication de l'Eurorégion et le maintien des principaux noms déposés et autres obligations légales.

Le budget 2026 est proposé à hauteur de 15 300 € afin de financer des prestations de mise à jour et modifications du site ainsi que des publications sur les réseaux sociaux. Cela inclus aussi la location d'un nouvel outil Swello (programmation publications), le renouvellement Canva, FlickrR, Adobe, et les possibles achats GoogleAds ou push sur les réseaux sociaux, ChatGPT pro, Perplexity IA, Capcut. Toutes ces dépenses sont incluses dans un marché public dédié.

- **FA 14121 SUPPORT EVEN :**

Cette action avait déjà été inscrite au budget précédent comme action de Support aux événements organisés par l'Eurorégion ou en partenariat. Cette année elle pourrait financer des prestations sur des événements ponctuels, non-inscrits dans les projets européens.

- **FA 14122 COM POSITIONNEMENT :**

En 2026, l'EPM souhaite poursuivre la valorisation de sa feuille de route au cœur du CFP européen 2021-2027 lors d'événements européens comme les European Week of the Regions mais aussi autour de positionnements stratégiques sur des sujets majeurs pour l'EPM et ses membres, comme la pêche ou les inondations, en lien aussi avec le réseau MedCoopAlliance.

Le budget estimé à cette étape de DOB et qui sera affiné au budget primitif pour cette action est de 7 000 € et permettra de prendre en charge les frais logistiques, les créations graphiques extra, les traductions, et les impressions roll-up, bilans, flyers, goodies, atrezzo, catering, publications dans les media / publicité...

- **FA EuroEGTC (POCTEFA):**

Le projet EuroEGTC permettra d'élaborer une proposition de statut pour les professionnels travaillant dans les Groupements européens de coopération territoriale. L'ensemble des GECT des Pyrénées sont partenaires du projet dont le GECT Hôpital de Cerdagne est Chef de file (résultats au printemps 2026). Ce projet rentre dans la continuité du travail initié par l'Eurorégion à travers l'étude B-Solutions sur la fiscalité entre l'Espagne et la France.

Les résultats de l'ensemble de ces travaux sont essentiels pour la pérennité du GECT.

Le financement du POCTEFA est à hauteur de 65% et les cofinancements de l'EPM sont essentiellement de la valorisation de ressources humaines. Le budget estimé à cette étape du DOB et qui sera affiné au budget primitif pour cette action est de 25 000 €. Le cofinancement POCTEFA devrait être payé en 2027.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

- **FA 31112 ASSEMBLEE EUROREGIONALE DES JEUNES :**

2026 sera la 2^{ème} année des membres du second mandat qui prévoit la mise en place d'une feuille de route et une présence accrue dans les actions de l'Eurorégion. Les crédits de paiement sont destinés essentiellement à prendre en charge les frais de déplacement des membres de l'AEJ (21 jeunes au total). Le budget estimé à cette étape de DOB et qui sera affiné au budget primitif pour cette action est de 15 000 €.

Le plan d'action de l'AEJ s'oriente notamment vers des actions en lien avec l'environnement à travers le réseau Youth and environment Europe (YEE), la participation à Lets clean up Europe pour le nettoyage des plages de l'Eurorégion, un travail coordonné avec AGACHES à Narbonne autour des langues régionales, la participation à des événements de droits sociaux, le développement de la page WEB de l'AEJ, la publication dans les réseaux sociaux, d'une newsletter et d'une image corporative.

- **FA ERASMUS AEJ**

Afin d'intensifier et accompagner les actions de l'Assemblée eurorégionale des jeunes, l'Eurorégion a déposé une candidature dans le cadre de l'appel à projets ERASMUS+. Avec les financements de ce projet, complémentaires aux participations des membres, l'AEJ pourra programmer plus d'actions et de déplacements dont leur budget jusqu'à maintenant ne permettait pas. Des visites des institutions européennes sont prévues, de mêmes que des AG présentielle plus fréquentes. Résultats attendus en janvier 2026.

Si le projet n'est pas retenu, les dépenses prévues seront annulées.

Au regard de ces éléments, du plan de financement est proposé à hauteur de 98 300€ en crédits de paiement et 70 000 € en recettes avec un besoin de financement pour couvrir les frais de communication de 28 300 €. Ces besoins en financements seront couverts en partie par les recettes de fonds UE reçues en 2025 et 2026, et le fonds stratégique si nécessaire, la Présidence propose à l'assemblée de mettre en œuvre les principales actions suivantes :

Communication et administration		2026				
Fiche action (FA) n°	Dépenses	Recettes				
		Besoins en financements complémentaires	Participations 2025			autres
			OCC	CAT	IB	UE
FA13112 RAPPORTS ANNUELS	2 000,00 €					
FA31112 ASSEMBLEE EUROREGIONALE DES	15 000,00 €		5000	5000	5000	
FA ERASMUS AEJ	25 000,00 €					25 000,00 €
FA14116 WEB & COM	15 300,00 €					
FA14121 SUPPORT EVEN	4 000,00 €					
FA14122 COM POSITIONNEMENT	7 000,00 €					
SOUS-TOTAL COMMUNICATION	68 300,00 €	28 300,00 €	15 000 €			25 000,00 €
		68 300,00 €				
FA EuroEGTC	25 000,00 €					0,00 €
FA11222 OP5 POCTEFA AAP	5 000,00 €					45 000,00 €
SOUS-TOTAL administration	30 000,00 €	0,00 €				45 000,00 €
		45 000,00 €				
TOTAL	98 300,00 €	28 300,00 €	15 000 €			70 000,00 €
		113 300,00 €				
Excédent sur le fonctionnement report	0,00 €					
besoin complémentaire financier	28 300,00 €					

En conclusion, avant d'ouvrir le débat entre les membres de l'Assemblée et dans la perspective de l'élaboration du budget primitif, il est à retenir que :

- Ce plan d'action représente une impulsion vers des projets structurants pour l'Eurorégion et l'exécution d'actions centrales de la feuille de route 2021-2030, plus orientées vers la préservation de l'environnement et les citoyens.
- L'exécution et la gestion de 7 projets européens en cours et l'attente des décisions pour 6 nouveaux projets.
- Il comprend 27 actions (comme en 2025) dont 19 actions sectorielles proposées par les commissions, 7 projets européens actifs, et 6 nouveaux déposés dans le cadre de différents programmes européens.
- Le plan d'action sectoriel de l'EPM représente 1 454 055 € de dépenses mises en œuvre sur le territoire eurorégional, dont près de 440 000 € pour les entreprises,

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier

DELIBERATION N° 25_12_01

Assemblée générale du 15 décembre 2025

OBJET: DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026 DE L'EUROREGION PYRENEES-MEDITERRANEE.

Vu le Règlement européen n° 1302/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 modifiant le Règlement européen n°1082/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 5 juillet 2006, relatif à un Groupement de Coopération Territoriale,

Vu la convention et les statuts modifiés de l'Eurorégion signés par les Présidents Membres du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), le 18 juin 2009, et révisés le 4 octobre 2021,

Vu l'Arrêté du Préfet de Région Midi-Pyrénées en date du 25 août 2009 portant création du GECT Pyrénées-Méditerranée,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.4311-1 et 4132-18 ;

Vu l'avis des commissions sectorielles ;

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, à l'unanimité des membres,

DECIDE :

Article unique :

L'assemblée générale prend acte du rapport qui lui a été transmis et de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2026.

La Présidente en exercice
Présidente du Gouvernement des Iles
Baléares
Margalida PROHENS

Signed with Eurosign

xavier.bernard-sans

xavier.bernard-sans

xavier.bernardsans@euroregio-epm.eu

Et par délégation
Xavier BERNARD SANS, Secrétaire Général

Certifié exécutoire :

Reçu en Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Copie : Pairie régionale d'Occitanie.

Rappel : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de la présente publication ou notification dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montpellier